Parc national des Ecrins

Le Parc national des Écrins

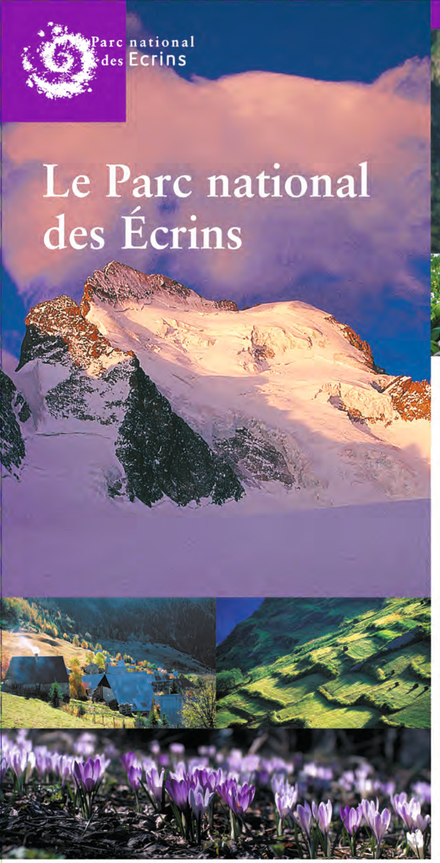

Qu'est-ce qu'un parc national ?

C'est un territoire généralement vaste dont la richesse biologique, la qualité paysagère, l'intérêt culturel et le caractère historiquement préservé justifient une protection et une gestion qui garantissent la pérennité de ce patrimoine considéré comme exceptionnel.
Depuis la loi du 14 avril 2006, le cœur et la zone d'adhésion se partagent le territoire du parc. Espace protégé et perenne, le coeur fait l'objet d'une réglementation spécifique alors que l'aire d'adhésion est définie sur la base d'une charte proposée aux communes.
Évalué et révisé tous les 15 ans, ce projet de territoire traduit une solidarité écologique entre le cœur et les espaces environnants en mettant en œuvre la valorisation économique du patrimoine et le développement durable des communes adhérentes.
Le Parc national est géré par un établissement public qui dépend de l'État.

Les Écrins : son histoire, son territoire, ses missions

C'est une longue histoire. Après la création éphémère d'un "Parc national de la Bérarde" en 1913, il faut attendre 1973 pour la création officielle du Parc national des Écrins sous l'impulsion des alpinistes, des associations naturalistes et du Club Alpin Français.

Organisé en secteurs, le Parc s'appuie sur des équipes de terrain en charge de la gestion et de l'animation quotidienne de ce vaste territoire. Les Maisons du Parc sont des lieux permanents d'accueil des publics et de rencontres avec les acteurs locaux.
Les secteurs géographiques concernent deux départements, les Hautes-Alpes et l'Isère et deux Régions : Provence-Alpes Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.
Les équipes de secteurs travaillent en relation directe avec la direction et les services du siège (scientifique, aménagement, accueil – communication et administratif) à Gap.

Le Parc national des Écrins est l'un des dix Parcs nationaux français avec la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Calanques, le Mercantour, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane.

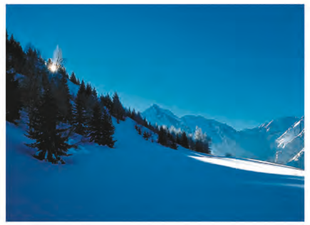

À la découverte d'un parc de haute montagne

Entre Gap, Grenoble et Briançon, le parc national des Écrins est délimité par les bassins versants de la Romanche au nord, la Guisane et la Durance à l'est et au sud, le Drac à l'ouest. C'est un territoire de haute montagne dont la chaîne des principaux sommets structure l'ensemble du massif selon une architecture complexe qui culmine à 4102 mètres (m) à la Barre des Écrins.
Au total plus de 150 sommets dépassent 3000 m pour des fonds de vallée autour de 1000 m.
Le cœur du Parc ne se parcourt qu'à pied.
Un réseau de sentiers (plus de 700 km) est entretenu régulièrement pour répondre à l'attente des professionnels (bergers, guides, gardiens de refuges, …) et des publics (promeneurs, randonneurs, alpinistes, …).
Un programme d'accueil et de découverte est disponible dans les Maisons du Parc ainsi que toutes les informations utiles à la découverte par tous de ce territoire prestigieux.
Un site dédié à l'offre de randonnée valorise également une centaine d'itinéraires pédestres et VTT en y associant des thématiques patrimoniales expliquées en texte et en images.

rando.ecrins-parcnational.fr

Les guides de haute-montagne pourront enfin vous faire entrer dans le domaine des glaciers et des hauts sommets. Quant aux accompagnateurs en montagne, ils vous feront découvrir le Parc à travers des thématiques variées.

Des paysages multiples

Dans les Écrins, la présence humaine se fait le plus souvent discrète et donne aux éléments naturels, aux sites leur ampleur et leur caractère sauvage. Le territoire s'organise autour d'un réseau de hauts sommets centraux qui ont construit son histoire et son prestige. Les grands appareils glaciaires ont creusé dans ce puissant massif cristallin de profondes vallées, uniques accès à ce territoire de haute montagne.
Cols et paysages, jeu des expositions de versants déterminent la répartition des espèces, la circulation de la faune tout comme les installations humaines et les activités agropastorales et touristiques de la société montagnarde.
Chaque « entrée » dans les Écrins est un parcours à travers paysages construits, agricoles, forestiers, pastoraux jusqu'aux espaces sauvages de la haute montagne.
Chaque vallée est un pays, une entité géographique culturelle et humaine unique.
La seule évocation de leur nom : Vallouise, Embrunais, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais, Oisans, Haut-Briançonnais fait naître des ambiances paysagères caractéristiques que le massif des Écrins rassemble magistralement.

Réglementation du cœur du parc

Territoire naturel, ouvert à tous, le cœur d'un parc national est soumis à une réglementation qui relève d'un code de bonne conduite.

- Pas de chien, même tenu en laisse : pour la tranquillité des animaux sauvages et domestiques.
- Ni cueillette, ni prélèvement : animaux, plantes, minéraux et fossiles appartiennent au paysage.
- Pas d'arme : ici tous les animaux sont protégés.
- Pas de déchets : pour conserver la nature propre.
- Pas de feu : pour éviter incendies et dégradations du sol.
- Ni bruit, ni dérangement : pour la quiétude de tous.
- Pas de camping : pour préserver la beauté des sites et éviter les pollutions.
- Bivouac réglementé : autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc ou d'un accès routier entre 19h et 9h.
- Pas de véhicule : cet espace se découvre à pied, circulation interdite en dehors des voies autorisées.
- Pas de vélo tout terrain : cet espace se découvre à pied, les sentiers ne peuvent supporter d'autre fréquentation que pédestre.
- Survol interdit à moins de 1000 m du sol.

Le parc en quelques chiffres

Création du Parc	27 mars 1973
Le coeur du Parc	92 000 ha
L'aire d'adhésion	160 600 ha
Altitude du parc	Entre 710 m et 4 102 m (Barre des Écrins)
Les sentiers	Plus de 700 km entretenus, 146 passerelles et ponts
La flore	2400 espèces végétales dont 174 espèces prioritaires (patrimoniales et invasives, toutes sont suivies)
La faune	75 mammifères, près de 400 espèces de vertébrés (235 oiseaux…) et 1800 d'invertébrés (environ 1000 espèces de papillons de jour et de nuit) actuellement recensés
	16 reptiles, 21 poissons et 10 amphibiens observés
Les glaciers	7120 ha
Les alpages (estives)	68 800 ha
Les forêts	41 422 ha

www.ecrins-parcnational.fr

Conception : Service Accueil-Communication (maquette : Anne-Lise Macle) / Charte graphique : Indigène STUDIO / Cartographie : Jean-François Dutilh et Julien Guilloux pour les données PNE / Texte : Sandrine Balaicouet, Yves Baret, Emmanuelle Brancaz, Claude Dautrey, Gillas Farny, Anne-Lise Macle, Pierre Salomez / Illustrations : Greg Poole, Tour de l'Oisans-GR 54 / Crédit PHOTOS : Rodolphe Paper, Blandine Delenatre, Bertrand Bodin, Robert Chevalier, Marc Corail, Claude Dautrey, Stéphane D'houwt, Denis Fiat, François Labande, Marie-Geneviève Nicolas, Daniel Roche, Pascal Saulay, Jean-Philippe Tavaud, Jean-Philippe Telmon, Dominique Vincent

Impression : Imprimerie de Haute-Provence - Février 2018

La faune

La richesse de la faune des Ecrins (plus de 2200 espèces de vertébrés et d'invertébrés actuellement recensés) tient à la diversité de ses conditions écologiques : le campagnol provençal, le lézard ocellé, et le citron de Provence, espèces méridionales, y côtoient le campagnol des neiges, le lagopède alpin et l'écaille du Cervin, reliques des dernières glaciations.
Espèces emblématiques, le chamois et l'aigle ont vu leurs populations croître considérablement. Grâce aux opérations de réintroduction, on peut de nouveau observer le bouquetin, les vautours fauves et moines, et le Gypaète barbu. Si certaines espèces ne se rencontrent qu'à la belle saison, d'autres ont su s'adapter à merveille à la rudesse du climat de l'hiver. Tandis que de nombreux invertébrés s'enterrent et que la marmotte s'enfonce dans un profond sommeil, le lièvre variable et le lagopède alpin revêtent leur livrée blanche et le tétras-lyre se crée un igloo efficace. La richesse de ces milieux a facilité le retour naturel du loup.

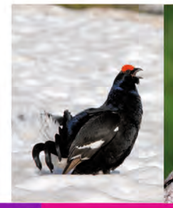

La flore et la végétation

Dans le parc national, 2400 espèces végétales sont identifiées. Cette diversité répond à l'étagement de la végétation (710 à 4102 m).
Le mélèze donne sa personnalité à toute la partie orientale du parc. Au-dessus de la limite des forêts, le genévrier nain règne sur les adrets, tandis que le rhododendron occupe les ubacs.
Les lichens omniprésents sont souvent les derniers postes avancés du monde végétal et colorent les éboulis, atttribuant à chaque site sa teinte originale. Ces paysages végétaux évoluent à mesure que le climat se réchauffe. Ainsi les espèces héritées des périodes glaciaires (bouleau pubescent, carex bicolore) régressent fortement tandis que le tremble, arbre de plaine, part à la conquête des landes et des rochers. Le Parc national des Écrins doit donc s'appuyer sur les principes d'une conservation dynamique, des inventaires floristiques et une cartographie des milieux naturels.

Certains végétaux ont également une forte valeur patrimoniale : espèces protégées (potentille du Dauphiné, reine des Alpes), espèces inscrites au livre rouge national des espèces rares ou menacées (cotonéaster de l'Atlas, marmottier-prunus brigantina).

Le patrimoine architectural

Si la notion de diversité caractérise le patrimoine naturel des vallées des Écrins, elle est aussi la mieux appropriée pour parler du patrimoine culturel englobant ainsi tout à la fois patrimoine architectural et paysage construit.
Habiter la montagne, c'est construire dans la pente avec des matériaux pris sur le site. Cette "architecture de cueillette" conquiert toute sa singularité et sa force grâce à la valeur ajoutée apportée par les savoir-faire et techniques traditionnelles qui ont permis d'édifier cet héritage.
Si cette architecture est universelle dans ses principes, sa réalité concrète dans chacune de ses vallées est singulière, spécifique, ancrée plus fortement dans une tradition culturelle locale et une réalité géographique et géologique particulière. Ici, ce sont les tufs qui dominent dans le dessin et la réalisation des fenêtres et des chaînes d'angle ; là, ce sont les calcaires bleus taillés appareillés qui viennent souligner et distinguer l'espace dévolu aux hommes dans ces grandes structures aux usages multiples.
C'est cette architecture du quotidien, ce patrimoine ancestral d'une culture agropastorale qui perdure et qui forme la toile de fond de cet espace à découvrir, à comprendre.

La réserve intégrale du Lauvitel

Unique en France, la réserve intégrale à vocation scientifique a été créée en 1995 et labellisée par l'UICN en 2012. Le Parc national des Ecrins en est le gestionnaire.
Espace soustrait à l'activité humaine quotidienne, cette réserve particulière sert à étudier la nature en dehors des interventions directes de l'homme. Les seules activités qui s'y déroulent sont des travaux scientifiques d'inventaires, de mesures, de comptages, de constats et de suivis réalisés par de nombreux spécialistes. Son but : être un territoire de référence pour les générations futures.

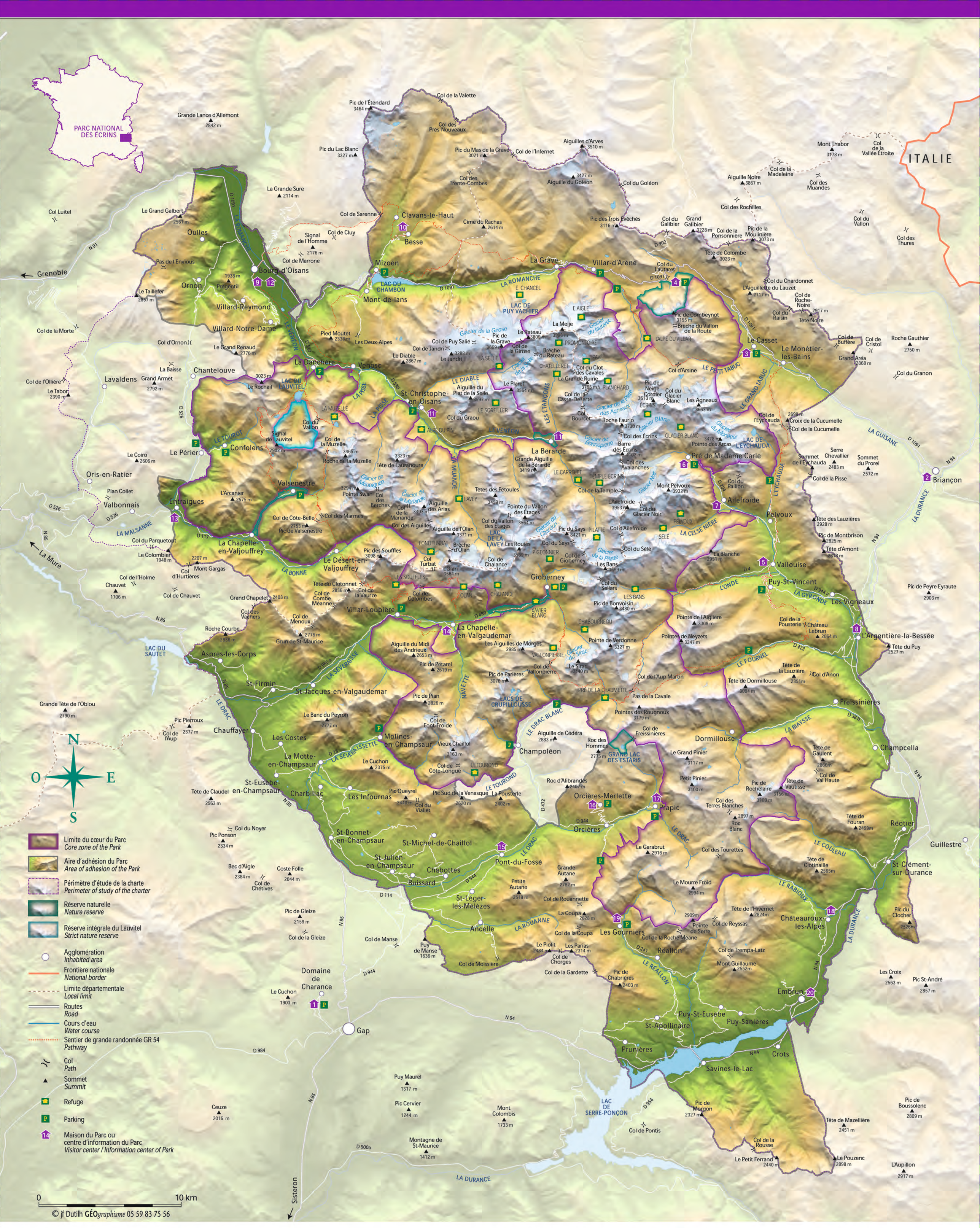

1 PARC NATIONAL DES ECRINS
Siège administratif du Parc
Pas d'accueil du public
Domaine de Charance - 05000 Gap
e-mail : info@ecrins-parcnational.fr
site internet : www.ecrins-parcnational.fr

2 BRIANÇON
Maison du Parc
Place Médecin Général Blanchard
05100 Briançon
Tél : 04 92 21 42 15
e-mail : brianconnais@ecrins-parcnational.fr

3 Le Casset
Centre d'information saisonnier du Parc
05220 Le Monêtier les Bains
Tél : 04 92 24 53 27

4 Le Lautaret
Centre d'information saisonnier du Parc
05220 Le Monêtier les Bains
Tél : 04 92 24 49 74

5 VALLOUISE
Maison du Parc
05290 Vallouise
Tél : 04 92 25 58 08
e-mail : vallouise@ecrins-parcnational.fr

6 Pré de Madame Carle
Centre d'information saisonnier du Parc
Tél : 09 88 66 31 19

7 Maison de la Montagne d'Ailefroide
et Centre d'information saisonnier du Parc
Tél : 0810 00 11 12

8 Château Saint-Jean
Musée des Mines d'Argent et point d'information du Parc
05120 l'Argentière-la-Bessée
Tél : 04 92 23 02 94

9 OISANS
Maison du Parc
120 rue Gambetta - 38520 Bourg d'Oisans
Tél : 04 76 80 00 51
e-mail : oisans@ecrins-parcnational.fr

10 Maison des Alpages
et Point d'information du Parc
38040 Besse-en-Oisans
Tél : 04 76 80 19 09
e-mail : maisondesalpages38@orange.fr
Site internet : www.maisondesalpages-besse.com

11 Office de tourisme de l'Oisans : points d'information de la Bérarde et de Saint-Christophe en Oisans
et Centres d'information saisonniers du Parc
Tél : 04 76 80 50 01
Site internet : www.berarde.com

12 Musée des minéraux et de la faune des Alpes
et Point d'information du Parc
38520 Bourg d'Oisans
Tél : 04 76 80 27 54
Site internet : www.musee-bourgdoisans.com

13 VALBONNAIS
Maison du Parc
38740 Entraigues
Tél : 04 76 30 20 61
e-mail : valbonnais@ecrins-parcnational.fr

14 VALGAUDEMAR
Maison du Parc
05800 La Chapelle-en-Valgaudemar
Tél : 04 92 55 25 19
e-mail : valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

15 CHAMPSAUR
Maison de la vallée
05260 Pont du Fossé
Tél : 04 92 55 95 44
e-mail : champsaur@ecrins-parcnational.fr

16 Office du tourisme d'Orcières Merlette 1850
et Centre d'informations saisonnier du Parc
Place des drapeaux, Merlette - 05170 Orcières
Tél : 04 92 55 89 89

17 Centre d'informations de Prapic
05170 Prapic
Tél : 04 92 55 61 92

18 EMBRUNAIS
Maison du Parc
05380 Châteauroux-les-Alpes
Tél : 04 92 43 23 31 Fax : 04 92 43 09 35
e-mail : embrunais@ecrins-parcnational.fr

19 Les Gourniers
Centre d'information saisonnier du Parc
05160 Réallon
Tél : 04 92 44 30 36

20 Tour Brune
Centre d'information saisonnier du Parc
05200 Embrun
Tél : 04 92 43 49 48